

## Recherches sociographiques



# Maryse RINFRET-RAYNOR (dir.), *Violence conjugale : recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*

Dominique Damant

Volume 37, numéro 1, 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057023ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057023ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Damant, D. (1996). Compte rendu de [Maryse RINFRET-RAYNOR (dir.), *Violence conjugale : recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*]. *Recherches sociographiques*, 37(1), 168–170. <https://doi.org/10.7202/057023ar>

La dispense est accordée moyennant une «taxe», la componende. Les opposants voient dans cette taxe une opération de vente du sacrement de mariage. M<sup>gr</sup> Plessis considère plutôt qu'il s'agit d'«un frein pour arrêter les dispenses sans cause» et l'Église se donne bonne conscience en utilisant en partie le produit de cette «taxe» pour ses bonnes œuvres. La dispense de second degré de consanguinité équivalant en 1791 au revenu annuel d'une petite seigneurie est rarement imposée dans sa totalité; elle varie en fonction de la situation économique d'une région ou de la proximité d'autres confessions religieuses permettant le recours à un mariage non catholique. En l'absence d'études quantifiant le nombre de dispenses et les revenus qu'elles ont engendrés, Gagnon ne dément ni ne confirme la perception populaire selon laquelle l'Église aurait fait de la gestion du système de parenté une source de revenus. Les extraits de correspondance que cite Gagnon laissent entière la question de la légitimité d'une telle pratique.

Outre les interdits religieux à l'égard de la formation des couples, l'État émet ses propres restrictions. *Mariage et famille* explore les divergences de vues entre l'Église et l'État sur le pouvoir des parents de s'opposer à un mariage. Par ailleurs, la crainte de la bigamie entraîne contraintes et vérifications pour les nouveaux immigrants parfois soupçonnés d'abandonner femme et enfants au pays d'origine. La fuite ou la disparition d'un mari met en lumière la pénibilité de la situation des femmes abandonnées. Exogamie, mariages interconfessionnels ou interculturels, unions avec des autochtones sont effleurés; l'historien laisse percevoir des règles complexes brisant la traditionnelle image d'une société pré-industrielle monolithique.

L'intimité de la vie des couples et des familles du XIX<sup>e</sup> siècle est décrite principalement à l'aide de coups de sonde dans des sources ponctuelles judiciaires ou privées. L'amour mais aussi l'infidélité, l'abandon, la violence conjugale, l'incapacité sexuelle tissent la vie des femmes et des hommes. Gagnon insiste sur l'existence d'un double standard où l'Église avalise et renforce le statut juridique et social inférieur des femmes. Ce chapitre soulève plusieurs hypothèses et pistes de recherche qui intéresseront celles et ceux qui travaillent en histoire de la famille et en histoire des femmes.

Dans sa conclusion, Serge Gagnon verse dans la polémique; un survol de l'histoire de la famille jusqu'à nos jours sert de prétexte à des digressions étonnantes et variées. Si l'ouvrage a l'allure d'un recueil de textes notamment par la juxtaposition des genres, il offre néanmoins plusieurs pistes de recherche stimulantes. Il jette des éclairages inédits sur la vie des femmes, la vie des familles et positionne l'Église comme un acteur social obligé de composer avec une certaine diversité de la société bas-canadienne et les résistances de la population.

Marie LAVIGNE

*Conseil du statut de la femme,  
Québec.*

---

Maryse RINFRET-RAYNOR (dir.), *Violence conjugale : recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1994, 513 p.

Comme le souligne l'introduction, ce livre «a pour objectif de favoriser l'accès aux recherches québécoises sur la problématique de la violence conjugale», il se subdivise en six

parties, chacune comportant trois ou quatre comptes rendus de recherches empiriques produites au Québec entre les années 1980 et 1990.

La première partie décrit différentes facettes de la violence conjugale: incidence, caractéristiques et spécificité de la violence, qu'elle soit physique, verbale, psychologique ou sexuelle. On analyse également la violence en milieu rural, en milieu urbain, dans les communautés isolées ou encore dans certaines communautés culturelles.

En deuxième lieu, on examine les conséquences de la violence conjugale sur la santé physique et mentale des femmes qui la subissent et des enfants qui en sont témoins.

Le lecteur s'introduit par la suite dans le monde des attitudes et des perceptions face à la violence: différence des perceptions entre les conjoints violents et leurs partenaires, attitudes des jeunes en présence de la violence dans les fréquentations et enfin, attitudes des intervenantes de première ligne.

Après avoir étudié le phénomène de la violence sous toutes ces manifestations et conséquences, le livre s'attaque aux tactiques choisies pour y mettre fin.

La quatrième partie analyse les stratégies adoptées par les victimes elles-mêmes: dynamique de recherche d'aide et stratégies de résolution du problème. Dans le domaine de la violence conjugale, le rôle des intervenantes et intervenants est central quant au dépistage du phénomène et quant au travail accompli auprès des victimes. Dépistage, intervention en maison d'hébergement ou en CLSC, voilà des modalités qui sont décrites et évaluées dans l'avant-dernière section.

De présenter la recherche en violence conjugale sans aborder la question de la réponse du système judiciaire est impensable. Aussi, la dernière partie est-elle consacrée aux différentes instances du processus judiciaire. On y étudie par exemple, les facteurs qui influencent les décisions des policiers et policières ou encore les difficultés vécues par les femmes qui entrent en relation avec les milieux de la justice.

Ce livre a le grand mérite d'avoir rassemblé les principales recherches dans le domaine de la violence conjugale menées au Québec au cours des dix dernières années. Les auteures et auteurs logent à une multitude d'enseignes disciplinaires, et en divers lieux de production de recherche: milieux universitaires, réseau communautaire et réseau institutionnel. En ce sens, il reflète la collaboration entre les différents groupes qui s'efforcent d'endiguer ce phénomène. Malgré ces multiples allégeances, les textes sont accessibles et ils ont le mérite de répondre à différents besoins.

Les personnes qui s'adonnent à la recherche dans le domaine pourront confronter leurs propres données à celles de leurs confrères et consœurs. Par exemple, les articles qui traitent des conséquences de la violence conjugale sur les femmes et sur les enfants-témoins ouvrent la porte à une collaboration autour des liens entre la violence faite aux femmes et celle faite aux enfants.

Les intervenants trouveront matière à réflexion. Comment rejoindre les victimes dans un domaine où le taux d'abandon de l'intervention est élevé? Quels sont les besoins des victimes quand elles se retrouvent en maison d'hébergement? Comment les accompagner au long des différentes étapes des processus judiciaire ou thérapeutique? Quelles pourraient-êtré les trajectoires efficaces de concertation quand on sait que le rôle des divers intervenants est essentiel dans le soutien et la compréhension à apporter aux victimes?

Enfin, les militantes et militants trouveront matériel à étayer leurs analyses et interventions.

En somme, un livre à se procurer pour toute personne qui s'intéresse au domaine de la violence conjugale, que ce soit sous l'angle de la recherche, de l'intervention ou du militantisme.

Dominique DAMANT

---

Jocelyne LAMOUREUX, *Le partenariat à l'épreuve*, Éditions St-Martin, Montréal, 1994, 231 p.

Cet ouvrage tire son origine de la thèse de doctorat de l'auteure. Il se situe dans le cadre de la réforme québécoise de la santé et des services sociaux. Il se veut une analyse des enjeux de démocratie et d'autonomie contenus dans les appels au communautaire et au partenariat faits par cette réforme.

Ce livre contient d'abord une préface signée par la professeure Ellen CORIN et une présentation par la coordonnatrice du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, madame Lorraine GUAY. Alors que le texte de Guay décrit les besoins auxquels devait répondre cette étude, ainsi que le contexte et la démarche selon lesquels elle s'est réalisée, celui de Corin met en lumière les paradoxes qui marquent les actuels réaménagements profonds du champ des politiques sociales québécoises : d'une part, tout un lot de propositions généreuses et novatrices, mais, en même temps, un resserrement des possibilités d'action qui découle bien davantage des modèles de pratique et des philosophies d'action d'inspiration technocratique, bureaucratique et, dirions-nous, « technicisantes » que des restrictions budgétaires. D'un côté, des appels répétés à la participation et à la responsabilisation de la société civile ; de l'autre, imposition par l'État d'un cadre qui définit autant les priorités et les objectifs à atteindre que les façons de le faire.

*Le partenariat à l'épreuve* prend prétexte des opérations de formulation des plans régionaux d'organisation des services (PROS) pour développer son analyse. Ces PROS et leurs processus de formulation sont vus, selon les mots de l'auteure, comme des « postes frontières », des lieux privilégiés de transitions et de tensions, comme des révélateurs des capacités et des volontés de l'État d'entrer en rapport avec le mouvement communautaire.

Les préoccupations de l'auteure tournent autour de deux questions majeures :

- les pratiques d'interface, les partenariats réseau public / ressources communautaires ont-ils le potentiel pour construire de nouveaux contrats sociaux élargissant l'espace démocratique et renouvelant les pratiques sociales ?
- les ressources communautaires, en recherchant leur reconnaissance, comme groupe d'intérêt public, et en visant leur survie et leur développement, réussissent-elles, dans l'expérience partenariale, à défendre et à conserver leur autonomie et spécificité ?

Trois grandes sections structurent cet ouvrage. La première, intitulée « l'omniprésence des thèmes de la communauté et du partenariat », aborde les questions théoriques : les rapports entre l'État et la société civile ; le mouvement communautaire comme mouvement social ; les grands paramètres, entre autres le partenariat, qui définissent dorénavant le domaine sociosanitaire.